

Appui à élaboration des Rapports de Référence Nationaux sur le MRV des Mesures d'Atténuation et le MRV du Financement Climatique

L'initiative proposée financera le recrutement pour des contrats de courte durée de chercheurs nationaux qui seront chargés de produire des rapports de référence sur le MRV **des mesures d'atténuation au niveau national et le MRV du financement climatique au niveau national**. Cette activité s'appuie sur les progrès importants et les réunions régulières des communautés de pratique sur le MRV au niveau national, qui constituent une condition préalable. L'initiative est structurée sorte à faciliter une discussion participative pluridisciplinaire et à plusieurs niveaux sur l'efficacité de ces systèmes nationaux de MRV climatique naissants. L'objectif est de stimuler le dialogue intersectoriel, le partage d'informations, et de faire émerger les possibilités de collaboration qui se dégagent des lacunes, des priorités et des recommandations présentées dans les rapports.

Contexte :

Alors que les obligations internationales de notification ont été le principal élément déterminant de l'intérêt manifesté pour le MRV climatique, les responsables d'Afrique de l'Ouest ont indiqué l'importance de plus en plus grande de mettre en place des systèmes nationaux de MRV climatique **plus efficaces et efficaces** pour réaliser leurs CDNs. Cet intérêt peut être en partie attribué aux obligations imposées par l'Accord de Paris, ainsi qu'à une curiosité accrue pour les systèmes de tarification du carbone comme source potentielle de revenus. Mais il est également le reflet d'une demande bien réelle d'énergie en continu et de la dégradation de la qualité de l'air, qui s'ajoutent à l'intensification des effets du changement climatique. L'ensemble de ces facteurs renforce l'urgence de **réduire les risques et d'accélérer les mesures d'atténuation réalisables et toutes les formes de financement climatique**.

Les objectifs inscrits dans les CDNs des pays d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2030 sont **incontestablement ambitieux car ils nécessitent une transformation profonde de la trajectoire en hausse du scénario "Pratique courante" ou "statu quo" (BAU) en matière d'énergie et d'intensification des émissions de carbone**. À titre de référence, pour maintenir le réchauffement à l'échelle planétaire en deçà de la limite de 1,5°C fixée par l'Accord de Paris, les pays doivent réduire collectivement leur consommation de pétrole, de gaz et de charbon de 6 % par an au cours de la prochaine décennie¹. Un examen des tendances des émissions de CO₂ liées aux combustibles fossiles entre 1990 et 2019 pour les pays d'Afrique de l'Ouest confirme² l'importance des actions à

Objectifs de la CDN 2030 en matière de RE par rapport à l'évolution des émissions de CO₂ d'origine fossile

	Objectif de réduction des émissions de la CDNs pour 2030	tCO ₂ d'origine fossile Δ1990 - 2019
Bénin	3.5% non conditionnel par rapport au statu quo	1 863.43%
BURskina Faso	6,0 % non conditionnel par rapport au BAU	860%
Cabo Verde	Augmenter la part des énergies renouvelables à 50 % de la production totale	1 995.43%
Côte d'Ivoire	28 % non conditionnel par rapport au statu quo	348%
Ghana	15 % non conditionnel par rapport au statu quo	427%
Guinée	13 % non conditionnel par rapport au statu quo	172%
Guinée Bissau	Une série d'actions conditionnées par le soutien international	123%
Libéria	15 % non conditionnel par rapport au statu quo	191%
Mali	29 % d'agriculture conditionnelle par rapport au statu quo 31 % d'énergie conditionnelle par rapport au statu quo 21% de forêt conditionnelle par rapport au statu quo	168%
Niger	3,5 % non conditionnel par rapport au statu quo	160%
Nigeria	20 % non conditionnel par rapport au statu quo 5% non conditionnel par rapport au statu quo	34%
Sénégal	5% non conditionnel par rapport au statu quo	309%
Sierra Leone	25 % de conditionnel par rapport au statu quo	89%
Gambie	44,4 % non conditionnel par rapport au statu quo	298%
Togo	11,14 % non conditionnel par rapport au statu quo	273%

¹ PNUÉ, 2020. Production Gap Report. <https://www.unep.org/resources/report/production-gap-2020>

² Les émissions de CO₂ d'origine fossile comprennent les sources provenant de l'utilisation de combustibles fossiles (combustion, torçage), des processus industriels (ciment, acier, produits chimiques et urée) et de l'utilisation de produits. (Crippa, M., et al. 2020. Fossil CO₂ emissions of all world countries - 2020 Report)

entreprendre pour transformer les trajectoires d'émissions en vue de la réalisation des CDNs. **Au niveau régional, chaque pays d'Afrique de l'Ouest doit s'attaquer à ses propres défis et priorités souveraines pour réorienter cette trajectoire**³.

Dans de nombreux pays, l'expression « MRV climatique » se réfère uniquement à l'évaluation a posteriori des émissions de GES, et produit une estimation d'un inventaire historique des GES. La reconnaissance du MRV des actions d'atténuation (MRV-MA) et du MRV du financement climatique (MRV-CF) est encore assez récente. Une leçon importante qui se dégage des programmes bilatéraux de MRV climatique de l'Alliance du Pacifique (AP) et de l'Afrique de l'Ouest (AO) est que, en complément de Le MRV des émissions de GES, **Le MRV des mesures d'atténuation et Le MRV du financement climatique sont des composantes prioritaires** d'un système national de MRV climatique efficace et efficient⁴. En effet, ils fournissent aux responsables politiques et aux décideurs, ainsi qu'aux investisseurs, **les informations déterminantes (retour d'information) nécessaires pour orienter les progrès vers la réalisation effective de la CDNs** - une séquence indubitablement intense et rapide de décisions et d'investissements économiques, sociaux et politiques dans tous les secteurs et à tous les échelons de l'administration, qui implique les secteurs public et privé, dans les zones urbaines et rurales.

Comme l'attestent le rapport 2020 sur le MRV en Afrique de l'Ouest, les [Rapports de cadrage](#), les discussions entre les responsables nationaux lors de la [réunion d'Abidjan](#), et les récentes Consultations nationales des principaux acteurs ([Anglais](#), [Français](#)) dans toute la région, **les systèmes nationaux MRV actuels en Afrique de l'Ouest relatifs aux mesures d'atténuation et au financement climatique sont à différents stades de développement.**

En préparation à cette activité prévue, une « [Revue diagnostique des systèmes MRV nationaux pour les actions d'atténuation des GES et du financement climatique](#) » a été réalisée pour recueillir des informations spécifiques sur les mesures d'atténuation et le financement climatique⁵. Elle conclut **que très peu des rapports nationaux sont conformes au cadre international harmonisé de présentation des rapports**. En particulier, les informations fournies dans les rapports et les descriptions de la conception et de l'état d'avancement des systèmes MRV nationaux pour les mesures d'atténuation et le financement climatique **sont insuffisantes pour appréhender les progrès enregistrés au niveau national**. En effet, quelques pays font état de réelles avancées d'une période de notification à l'autre, mais ce n'est pas le cas de la majorité d'entre eux.

MRV des Mesures d'Atténuation

Plus précisément, le MRV des mesures d'atténuation (MRV-MA) a pour but d'assurer le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation précise des impacts des projets d'atténuation des GES sur les objectifs nationaux d'émissions climatiques. Idéalement, ce processus consiste également à évaluer les impacts des mesures d'atténuation des émissions sur d'autres objectifs de développement non liés aux GES, à savoir les changements dans les conditions économiques, sociales ou environnementales, comme l'emploi, les niveaux de revenus, l'attraction d'investissements supplémentaires du secteur privé, la pollution atmosphérique, les avantages au plan de la santé, l'équité sociale, la biodiversité et d'autres objectifs de durabilité.

Les « mesures » d'atténuation peuvent englober un large éventail de mesures, des politiques aux nouvelles infrastructures matérielles, telles que les normes d'efficacité énergétique des véhicules, ou la production d'électricité à partir du méthane capté dans les décharges de déchets solides. Dans le même temps, le MRV-MA s'applique aux initiatives non seulement dans la phase de conception initiale, mais aussi au suivi continu des performances (c'est-à-dire a priori, en cours d'exécution ou a posteriori). Ajoutant une autre couche de complexité à la mesure et au suivi, ces mesures d'atténuation peuvent être des projets et des politiques du secteur public mis en œuvre par des institutions gouvernementales nationales, ou réalisés par divers niveaux des services gouvernementaux à l'échelon internationale. Qui plus est, ces actions stratégiques peuvent être entièrement ou partiellement menées par le secteur privé - dans des environnements urbains ou ruraux et dans toutes les industries intermédiaires.

³ Pour plus d'informations sur les besoins et les lacunes spécifiques des pays en matière de MRV climatique, consultez la [Synthèse régionale des consultations nationales avec les principales parties prenantes, novembre 2020](#).

⁴ Le terme « efficace » signifie que Le MRV climatique améliore explicitement la prise de décision, la formulation des politiques et les investissements en matière d'infrastructure en vue de la réalisation de la CDNs. Le terme « efficient » fait référence au niveau des apports et des investissements nécessaires pour obtenir un impact effectif. L'efficacité est l'« efficacité » par rapport aux moyens investis. L'efficience permet d'obtenir des impacts d'une plus grande ampleur, en favorisant une prise de décision plus rapide et des investissements rapidement adaptables.

⁵ (2021) Edewor, S. "Revue diagnostique des systèmes MRV nationaux pour les actions d'atténuation des GES et du financement climatique." <https://drive.google.com/file/d/1nWF2wSBrO9lyH1F2avxrCXfl-ZJOIYOe/view?usp=sharing>

Expérience à découvrir : l'Alliance du Pacifique - Mesures d'atténuation

Analyse des défis et des opportunités liés au programme national actuel

Anglais, Français, Espagnol

(Août 2020) Ce rapport de synthèse s'intéresse à certains aspects des rapports de référence nationaux sur le système national de MRV des mesures d'atténuation des GES dans les pays membres de l'Alliance du Pacifique (AP) : Mexique, Colombie, Pérou et Chili.

Chaque pays s'emploie activement à résoudre un vaste ensemble de problèmes au sein de leurs systèmes nationaux actuels de MRV-MA, notamment pour enraciner définitivement les systèmes MRV dans le paysage, afin qu'ils soient opérationnels, pertinents et efficaces pour faciliter la prise de décision au niveau national. Ainsi, ils atteindront un niveau de maturité qui ira au-delà du respect des règles internationales en matière de notification et les affranchira de la dépendance vis-à-vis de l'aide des donateurs internationaux.

Au plan régional, l'objectif d'harmonisation des processus de MRV-MA au sein de l'Alliance du Pacifique renforcera la mise en œuvre au niveau national, tout en garantissant la transparence et l'obligation de rendre compte, en augmentant la crédibilité des politiques et des objectifs, en rehaussant les niveaux d'ambition, en évaluant les progrès accomplis, en renforçant la confiance, en améliorant la distribution équitable des bénéfices, et en progressant vers des compensations régionales et un mécanisme de marché du carbone fongible.



En particulier, les éléments clés de la conception des rapports biennaux actualisés (BURs) de la CCNUCC liés au MRV-MA sont les suivants :

- le nom et la description de la mesure d'atténuation, y compris des informations sur la nature, la couverture (c'est-à-dire les secteurs et les gaz), les objectifs quantitatifs et les indicateurs de progrès ;
- les méthodologies et hypothèses (pour suivre les mesures d'atténuation des GES) ; les objectifs de la mesure et les actions entreprises ou envisagées pour réaliser la mesure d'atténuation ;
- les progrès de la mise en œuvre de la mesure d'atténuation et des actions sous-jacentes entreprises ou envisagées, et résultats obtenus, tels que les résultats estimés (paramètres en fonction du type d'action) et les réductions d'émissions estimées dans la mesure du possible ;
- les mécanismes du marché international ;
- la description des dispositifs MRV nationaux (général).

L'examen des BURs et des Communications Nationales (CNs) les plus récents des 14 pays d'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de l'évaluation rapide susmentionnée⁵, révèle des différences dans la structure et le contenu des rapports, d'un pays à un autre ainsi que d'une période de notification à une autre. Les informations sur le MRV-MA sont limitées dans certains rapports et, lorsqu'elles existent, elles ne suivent parfois pas les directives relatives à la notification. Il peut être difficile de suivre logiquement la progression des informations sur les émissions et les mesures d'atténuation d'une période de notification à l'autre en raison des incohérences observées. Une comparaison des principaux éléments de le MRV-MA rapportés dans les BURs et les CNs des pays de l'Afrique de l'Ouest est fournie dans le rapport d'évaluation rapide.

Expérience à découvrir : l'Alliance du Pacifique - Financement Climatique

Le financement climatique est un domaine qui offre de grandes possibilités d'apprentissage en matière de partenariat Sud-Sud.

Experience Spotlights:

- Pacific Alliance-MRV spotlight: "Colombia Implementing a Climate Finance MRV System. ([Anglais](#), [Français](#), [Espagnol](#)). Le système MRV du financement climatique en Colombie est défini comme un ensemble de processus de gestion de l'information permettant de suivre et de rendre compte des flux de financement pour le climat (public, national, public international et privé) en Colombie. Il est bien entendu que ces processus impliquent des personnes, des données, des opérations et des outils de calcul ainsi que la communication et la visualisation d'information sur une plateforme. Le rapport, qui bénéficie des contributions et du concours de l'équipe de travail sur le MRV du financement climatique de la Direction Nationale de la Planification de la Colombie, examine les défis et les opportunités que présente le système MRV du financement climatique en Colombie et propose un résumé des leçons tirées à partager avec d'autres pays.
- Au Chili, la méthodologie « Revue des dépenses publiques et institutionnelles sur les changements climatiques », "Climate Public Expenditures and Institutional Review" en anglais, ou [CPEIR](#) a été mise en œuvre pour lancer le débat sur le Rapport national sur le financement climatique. Aujourd'hui, le Ministère des Finances et le Ministère de l'Environnement du Chili coordonnent leurs efforts pour avancer vers la mise en place d'un système complet de rapports sur les financements/dépenses consacrés à la lutte contre le changement climatique, qui serait lié au système de comptabilité du pays et coordonné avec d'autres initiatives visant à rendre compte des dépenses. Cela répond à la fois aux besoins d'informations nationales pour le diagnostic, l'analyse et la conception des politiques publiques, ainsi qu'aux engagements internationaux tels que ceux définis dans la CDN, ainsi que vis-à-vis de l'OCDE, entre autres.
- La Direction de la Planification Nationale de Colombie a créé une [plateforme en ligne pour Le MRV du financement climatique](#). Celle-ci est complétée par un manuel d'utilisation contenant des infographies, des cartes et plus encore. À l'origine, la plateforme sur Le MRV-CF a été développée avec le soutien du Programme de Préparation du Fonds Vert Climat et d'autres.

MRV du Financement Climatique

Une augmentation significative de toutes les formes de financement climatique est fondamentale pour réaliser les transformations rapides et profondes nécessaires à la réalisation des CDNs. Un système rigoureux de MRV de toutes les formes de financement climatique (MRV-CF) est non seulement d'une importance capitale pour stimuler la conception, le lancement et l'exploitation de projets transformateurs et d'infrastructures à faible émission de carbone, mais Le MRV-CF est également une étape indispensable pour déterminer le soutien supplémentaire nécessaire (technique, financier) pour atteindre les objectifs conditionnels énoncés dans les CDNs.

Durant les [Consultations nationales avec les principales parties prenantes](#), il a été observé qu'une définition **commune du financement climatique est difficile à trouver**. En général, l'expression « financement climatique » est utilisée pour désigner le « soutien financier » international, sans reconnaissance ni suivi des dépenses consacrées à la lutte contre le changement climatique au niveau national, des investissements publics et privés et des autres formes de financement visant à créer des richesses et à atteindre les objectifs nationaux en matière de climat et de développement. Cela nuit au suivi permettant d'obtenir des informations sur les financements dans divers secteurs économiques et sociaux. Or, ce suivi est essentiel pour générer des connaissances permettant de réduire les risques et favoriser des investissements efficaces et des décisions porteuses de changement, afin d'orienter efficacement le développement vers la réalisation des CDNs et attirer des ressources supplémentaires pour réaliser les objectifs « conditionnels » des CDNs.

En outre, les parties prenantes de l'Afrique de l'Ouest ont souligné le risque bien réel d'attendre de recevoir un financement de la communauté internationale pour mettre en œuvre des actions climatiques. Dans certains cas, ceci a malheureusement eu pour conséquence de faire dépendre le déploiement de toute initiative d'atténuation des GES de l'aide extérieure. En général, la promotion d'une énergie propre et d'autres actions climatiques ne sont pas encore largement considérées comme des opportunités d'investissement nationales souveraines, ni appréciées pour leurs co-bénéfices extrêmement importants en termes de développement.

Le renforcement des systèmes et protocoles de MRV-CF, ainsi que la familiarisation avec les programmes équivalents des pays voisins dans la région ouest-africaine, nécessitent du temps et des ressources. L'initiative proposée d'élaboration d'un rapport de référence sur le MRV-CF est un premier pas important dans cette direction. Les informations présentées dans le rapport de référence peuvent comprendre les éléments suivants :

- la compilation et la mise à jour des informations sur la nature et la portée du MRV du financement climatique ;
- des définitions ;
- la dimension institutionnelle ;
- les instruments ;
- les plateformes ; les méthodologies, les processus et les hypothèses ;
- l'état de mise en œuvre ; et les produits et résultats attendus.

Cette initiative permettra de créer l'opportunité d'une discussion concertée et comparative entre les participants des communautés de pratique nationales sur le MRV, ainsi qu'entre les pays, en vue de parvenir à une compréhension commune, à des protocoles potentiels ou à un processus normalisé pour la notification précise des financements climatiques. Elle identifiera également les possibilités d'apprentissage Sud-Sud entre les points focaux nationaux.

Communautés de Pratique Nationales sur le MRV

Ce soutien à la préparation au niveau national des rapports de référence sur Le MRV des mesures d'atténuation et sur Le MRV du financement climatique **est conditionné**. Il s'appuiera sur les progrès importants enregistrés par **les Communautés de pratique (CdP) nationales sur le MRV, sur la diversité de leurs membres et sur leur réseau croissant d'acteurs** clés en vue d'améliorer les dispositifs institutionnels. Les échanges réguliers et périodiques entre ces personnes et institutions issues de divers secteurs ont renforcé l'intérêt pour le MRV Climatique, de même que la prise de conscience et la coopération dans ce domaine dans les pays. C'est une condition **indispensable pour mieux faire accepter les rapports de référence**.

Il est reconnu que les progrès dans la mise en place de la CdP dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest sont encore récents et n'arrivent pas au moment opportun pour soutenir la recherche et la production des rapports de référence sur le MRV-MA et Le MRV-CF proposés. Dans ces pays, le Programme de MRV en Afrique de l'Ouest continuera plutôt à mettre l'accent sur le soutien au développement de la connectivité et la sensibilisation au sein des CdP nationales naissantes sur Le MRV.

Pour les pays qui choisissent de confier l'élaboration des rapports de référence nationaux sur **le MRV-MA et le MRV-CF à un expert local désigné, tout le travail sera effectué en coordination avec le Point Focal National sur le climat et avec la participation étroite des ministères des finances, de l'énergie et des autres ministères sectoriels concernés**. De même, les CdP nationales sur le MRV seront une ressource essentielle pour aider à guider la production des rapports afin de répondre aux besoins et aux attentes des principaux acteurs de le MRV. Les CdP nationales serviront également de relais pour appuyer la mise en œuvre et le suivi de toute recommandation contenue dans les rapports. Les CdP aideront à diffuser les informations produites, et les utiliseront comme des outils d'apprentissage pour aider à affiner les ambitions, développer les capacités internes, renforcer les divers dispositifs institutionnels et susciter des opportunités de collaboration et **permettre aux pays de définir et développer leurs propres apports complémentaires et améliorer la qualité de l'organisation interne**.

Produits et résultats

Au sein des pays participants de l'Afrique de l'Ouest, cette initiative favorisera l'analyse, l'auto-évaluation et le diagnostic des besoins techniques et systémiques spécifiques pour garantir un MRV-MA et un MRV-CF plus efficaces et efficients. Grâce au travail de recherche et au rapport publié, ainsi qu'au débat qui s'instaurera plus tard sur l'état de ces systèmes et pratiques de MRV dans chaque pays, l'initiative proposée peut ouvrir la voie à une plus grande harmonisation de la comptabilisation et de la notification des activités d'atténuation des émissions de GES et du financement climatique, améliorant ainsi la clarté, la transparence et la compréhension, autant d'étapes essentielles pour mobiliser les investissements dans les infrastructures à faible émission de carbone.

Les activités nationales dans le cadre de cette initiative comprennent :

- l'élaboration de Termes de Référence (TdR) qui répondent aux besoins et aux souhaits du pays ; l'affinement du modèle régional de TdR par le Point Focal National (PFN) pour le climat et le Coordinateur National ;
- la nomination et le recrutement de chercheurs nationaux ; pour le MRV-MA et le MRV-CF ;
- l'adjonction au chercheur national d'un chercheur expert international associé pour soutenir ses efforts ;
- la recherche, des entretiens appuyer, la production de rapports ;
- la présentation du rapport par le chercheur principal national à la CdP nationale sur le MRV pour débat et examen ;
- l'incorporation des révisions finales des études en tenant compte des commentaires et recommandations du PFN et de la CdP ;
- la publication finale, la diffusion et la présentation à la CdP nationale en mettant l'accent sur les recommandations et les opportunités.

Les activités régionales menées dans le cadre de cette initiative sont les suivantes :

- Présentation sommaire des pays de l'Alliance Pacifique, aperçu général du processus, leçons apprises, etc. ;
- Synthèse des défis et opportunités dans la région de l'Afrique de l'Ouest ; MRV-MA et MRV-CF ; Diffusion.
- Une téléconférence vidéo entre les PFN, les CNs et les auteurs principaux pour débattre des différences entre les pays et des possibilités d'une meilleure harmonisation des actions.
- Identification des possibilités d'apprentissage en partenariat Sud-Sud entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Recommandations pour d'éventuelles approches collaboratives.
- Proposition d'actions concrètes visant à encourager les pratiques d'amélioration continue, de transparence, d'exactitude, d'exhaustivité, de comparabilité et de cohérence.

Prochaines étapes

- Les PFN sont invités à poser des questions et à se renseigner sur cette initiative. Des discussions auront lieu avec les CNs de la CdP sur Le MRV afin de leur fournir des informations plus détaillées.
- Le projet de modèle de TdR sera partagé avec le PFN et les CNs afin qu'ils puissent proposer des modifications et adapter les livrables pour qu'ils correspondent mieux à leurs besoins et à leurs souhaits particuliers. Les pays devraient aussi prévoir la nomination de deux consultants potentiels qui feront office de chercheur principal national pour le rapport.

Ressources supplémentaires

MRV-MA de l'Alliance du Pacifique

- [Rapports nationaux sur Le MRV-MA](#)
(Mexique, Colombie, Chili, Pérou)
- [Rapports nationaux sur Le MRV-CF](#)
(Mexique, Colombie, Chili, Pérou)
- Expérience d'échange bilatéral entre la Colombie et le Chili - « Mise en œuvre des compensations comme instrument complémentaire à la taxe carbone » between Colombia and Chile - " Implementation of offsets as a complementary instrument to the carbon tax." [Anglais](#) [Français](#) [Espagnol](#).



Pour plus d'informations sur le programme de MRV en Afrique de l'Ouest, prière s'adresser à :

Mme Rachel Boti-Douayoua,
Coordonnatrice régionale du MRV en
Afrique de l'Ouest
wa.mrv.coordinator@gmail.com